

SESSION 2026

CAPES ET CAFEP

Concours externe

Section

ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve est constituée de plusieurs parties enchaînées, indépendantes et complémentaires, chacune permettant d'évaluer certaines des compétences techniques et pratiques des candidats.

1) Première partie: Durée : deux heures - Le sujet présente une partition pour voix soliste accompagnée de sa grille harmonique destinée à être interprétée au collège ou au lycée à un niveau de formation par ailleurs indiqué. Sur un extrait de la partition délimité par le sujet, le candidat conçoit un arrangement polyphonique dont le sujet précise le nombre et la nature des parties vocales et éventuellement instrumentales pour lequel il doit être envisagé.

2) Deuxième partie: Durée : trente minutes - Un ou deux extraits d'œuvres sont diffusés à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en effectue le relevé musical aussi précis que possible sur partition.

3) Troisième partie: Durée : une heure - Un extrait d'œuvre d'une durée ne pouvant excéder quatre minutes est diffusé à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en réalise une présentation analytique identifiant ses principales caractéristiques et le situe dans le champ esthétique en référence aux styles et genres qui jalonnent l'histoire de la musique et des arts jusqu'à aujourd'hui. Il veille à souligner les parentés de l'extrait diffusé avec d'autres œuvres musicales et artistiques.

4) Quatrième partie: Durée : deux heures trente minutes - Deux ou trois extraits d'œuvres sont diffusés successivement et à plusieurs reprises. L'une d'entre elles est identifiée. Le candidat élabore un commentaire comparé de ces différentes pièces et la façon dont elles peuvent nourrir une problématique qu'il est amené à préciser.

Durée : 6h00

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le diapason mécanique est autorisé.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

SUJET

Première partie : Arrangement polyphonique (5 points) – durée : deux heures

Votre sujet présente la partition (partie mélodique et grille harmonique) d'une pièce vocale destinée à être chantée par un chœur de collégiens, dans le cadre de l'enseignement facultatif de chant choral.

Pour l'extrait débutant à la mesure 1 et se terminant à la mesure 24, vous réaliserez un arrangement polyphonique pour l'effectif suivant :

- trois voix mixtes : soprano (voix d'enfant), alto (voix d'enfant), baryton (voix de garçon ayant mué),
- trompette en ut et contrebasse.

Les parties de trompette en ut et de contrebasse sont destinées à être jouées par des élèves du groupe ayant une pratique instrumentale personnelle.

Votre arrangement est à réaliser sur le papier à musique mis à votre disposition.

Rêves Réverbères

Michèle Bernard

Voix

Rê - ves rê - ves ré - ver - bè - res Beaux en-fants de la mi - sè - re

5 Les lend'-mains qui chantent ont pris des coups Dans leurs vieux bi-nious

9 J'vends d'la lu - mière à la cri-ée Cri-ez cri-ez cri-ez pour moi

13 Y'a d'la pous - sière dans vos i - dées Vos i - dé - aux pla - cés si haut

17 Qu'vous n'o-sez plus me re - gar - der Clo-di clo-do mar-chand d'jour-naux

21 Le Père No-ël est un ven - du Fait plus d'ca - deaux Rê - ves rê - ves

26 ré - ver - bè - res Beaux en-fants de la co - lè - re Les lend'-mains qui

30 chantent ont a - va - lé Leurs belles dents de loups

Deuxième partie : Relevé musical (3 points) – durée : trente minutes

Cet exercice s'appuie sur un extrait d'un duo pour flûte et hautbois d'une durée de 1 minute et 14 secondes.

Sur le papier à musique mis à votre disposition, vous effectuerez le relevé aussi précis que possible de l'extrait musical diffusé à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

Chaque écoute sera précédée du "la" enregistré.

Plan de diffusion

- 1. Écoute**
Silence 1 minute
- 2. Écoute**
Silence 1 minute
- 3. Écoute**
Silence 2 minutes
- 4. Écoute**
Silence 2 minutes
- 5. Écoute**
Silence 3 minutes
- 6. Écoute**
Silence 3 minutes
- 7. Écoute**
Silence 3 minutes
- 8. Écoute**
Silence jusqu'à la fin de l'exercice

Troisième partie : Présentation analytique (5 points) – durée : une heure

Vous rédigerez une présentation de l'extrait musical diffusé à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous. La durée de l'extrait support de cette troisième partie est de 3 minutes et 18 secondes.

Votre présentation s'attachera à identifier les principales caractéristiques de l'extrait diffusé et à le situer dans le champ esthétique en référence aux styles et genres qui jalonnent l'histoire de la musique et des arts. Vous veillerez à souligner les parentés de cet extrait avec d'autres œuvres de votre connaissance.

Chaque écoute sera précédée du "la" enregistré.

Plan de diffusion

1. Écoute

Silence 3 minutes

2. Écoute

Silence 4 minutes

3. Écoute

Silence 5 minutes

4. Écoute

Silence jusqu'à la fin de l'exercice

Quatrième partie : Commentaire comparé (7 points) – durée : deux heures et trente minutes

Deux extraits musicaux seront diffusés à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

Le premier extrait est identifié : Barbara Strozzi, *Che si può fare* – chanson extraite des *Arie* op.8, publiées en 1664.

*Che si può fare ?
Le stelle rubelle
Non hanno pietà.
Che s'el cielo non dà
Un influsso di pace al mio penare,
Che si può fare ?
(...)*

*Que puis-je faire ?
Les étoiles intraitables
Sont sans pitié.
Si le ciel ne verse
Aucun souffle de paix sur mon tourment,
Que puis-je faire ?
(...)*

Vous rédigerez un commentaire comparé de ces deux pièces faisant apparaître une problématique nourrie par l'étude de ces extraits.

Chaque écoute sera précédée du "la" enregistré.

Plan de diffusion

- 1. Écoutes enchaînées des deux extraits** (séparés par quelques secondes de silence)
Silence 5 minutes
- 2. Écoutes enchaînées des deux extraits** (séparés par quelques secondes de silence)
Silence 10 minutes
- 3. Écoutes enchaînées des deux extraits** (séparés par quelques secondes de silence)
Silence 20 minutes
- 4. Écoutes enchaînées des deux extraits** (séparés par quelques secondes de silence)
Silence jusqu'à la fin de l'exercice

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPES EXTERNE ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

► Concours externe du CAPES de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	1 7 0 0 E	1 0 1	9 3 1 1

► Troisième Concours externe du CAPES de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B V	1 7 0 0 E	1 0 1	9 3 1 1

► Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	1 7 0 0 E	1 0 1	9 3 1 1

